

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 FEVRIER 2022

2022 - 01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 24 Février, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 17 février 2022, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Délégués titulaires absents :

Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 24 février 2022

Vu l'article L5722-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2312-1 et L2313-1 du Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) doit avoir lieu avant le vote du Budget Primitif pour l'année 2022,

Considérant qu'il a été transmis à l'ensemble des élus au Comité, le rapport d'orientations budgétaires (ROB) – ci-après annexé à la présente délibération – pour permettre de débattre des orientations budgétaires 2022 fixées pour le SYDELA,

Considérant qu'un débat s'est instauré puis a été clôturé par le Président,

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :

- **De prendre acte que le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), sur la base d'un rapport portant sur le budget du SYDELA, a eu lieu, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022, au Comité syndical du 24 février 2022.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

